



Test couches lavables en crèche

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Agglomération Seine Eure

CS 10514
1 Place Ernest Thorel
www.agglo-seine-eure.fr

POSIADOL

Dominique
Normandie
dominique.posiadol@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé EMPLOYE, , MENAGE, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le territoire de l'Agglomération Seine Eure se caractérise par un taux de natalité plus élevé que celui du département ou du territoire national. En 2013, l'Agglomération Seine Eure a enregistré 952 naissances, ce qui représente un potentiel intéressant en termes de promotion des couches lavables.

Les textiles sanitaires, à savoir, les couches culottes, les serviettes hygiéniques et autres mouchoirs ou lingettes à usage unique, représentent 9% du total de la poubelle d'ordures ménagères soit 34 kg/hab/an (selon le MODECOM – juin 2009 – Ademe).

L'âge de l'acquisition de la propreté étant d'environ 2.5 ans, on estime qu'un enfant utilise, depuis la naissance environ 5400 couches jetables (à raison de 6 changes par jour), ce qui représente environ 1,1 tonne de déchets.

En 2013, la tonne de déchets produit par les habitants et mis en traitement a coûté en moyenne 161,83 euros TTC.

L'utilisation de couches lavables représente un bénéfice économique pour les parents. En effet, le coût d'utilisation des couches jetables sur 2,5 ans est d'environ 1600 euros (prix moyen unitaire : 0,30 euro) alors que l'achat et l'entretien des couches lavables compris revient à 600 euros. En plus d'un amortissement rapide de l'investissement de départ, ces changes lavables peuvent être utilisés pour le deuxième enfant ou revendus.

En matière de santé, les couches lavables sont fabriquées à partir de produits 100% naturels et sans agents chimiques, ce qui diminue les risques d'irritations de la peau ou d'allergies chez l'enfant.

Pour la collectivité, les couches jetables des 952 enfants nés en 2013 ont et vont générer, jusqu'à l'âge de la propreté, 1047 tonnes de déchets. Ce qui représente un coût de 169 436 euros uniquement pour les naissances d'une année.

Jusqu'à présent, aucun projet pilote de couches lavables n'a été expérimenté sur le territoire de l'Agglomération Seine Eure mais des acteurs tels que la crèche Cascadine et l'association Parent simplement ont déjà démontré leur volonté de travailler sur le sujet.

Dans une crèche, les couches jetables représentent 80% des ordures ménagères résiduelles. A raison d'une moyenne de 90 enfants par jour, la crèche Cascadine sort chaque semaine 4 m3 de déchets.

Lors du passage de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) à la redevance incitative, on estime qu'un producteur est facturé en moyenne 0,02 euros le litre d'ordures ménagères. Sous redevance incitative, un producteur tel que la crèche Cascadine paierait environ 4160 euros par an de redevance.

Les couches lavables sont donc un levier économique non négligeable pour les années à venir.

Descriptif de l'opération :

La crèche n'ayant pas les capacités techniques et l'espace nécessaire pour absorber le nettoyage et le séchage des couches, il a été décidé de procéder à un test de couches lavables en partenariat avec les parents.

En contrepartie de la fourniture d'un kit complet de changes lavables et d'une assistance technique apportée par l'association Parent Simplement, les parents volontaires ont été invités à utiliser les couches à la maison ainsi qu'à la crèche. Les couches propres et reconstituées devaient être amenées chaque jour de garde puis récupérées sales le soir dans un sac de transport étanche.

Une pesée des couches jetables avait été pratiquée en amont sur un mois puis pendant l'utilisation des changes lavables, les données d'observation étaient compilées sur des tableaux de bord tant du côté de la crèche que des parents testeurs.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Identifier la viabilité d'un dispositif « couches lavables » en structure d'accueil,
- Permettre au personnel de crèche de manipuler différents modèles de couches lavables et d'en connaître le fonctionnement,
- Etudier les conditions de généralisation de l'usage des couches lavables à l'ensemble de la structure,
- Acquérir des chiffres de réduction des déchets sur une crèche du territoire,
- Avoir des résultats tangibles de réduction des déchets pour un foyer,
- Faire connaître les changes lavables à des parents novices en la matière et les inciter à abandonner totalement ou en partie les couches jetables.

Résultats quantitatifs:

- En tout, 6 couples de parents appartenant au groupe bébé de la crèche Cascadine ont testé le dispositif couches lavables,
- Sur la période où les parents ont le plus investi le projet, c'est-à-dire du 03/11/14 eu 06/02/15, une réduction de 18% du poids des déchets liés aux changes a été observée au niveau de la crèche (de 0,41 Kg/enfant/jour à 0,33 Kg/enfant/jour),
- Chez les parents, la production moyenne de déchets liés aux changes, est passée de 0,48

kg/enfant/jour à 0,11 kg/ enfant/jour soit une diminution de 77%,

- La réutilisation des voiles de protection permet de réduire encore d'avantage la production de déchets puisqu'il a été constaté une réduction de 40% du poids des déchets liés aux changes entre la méthode 'sans récupération des voiles' et la méthode 'avec lavage et réutilisation des voiles.

Résultats qualitatifs :

- Sur 6 enfants, 3 continuent ou vont continuer d'être changés en couches lavables à la maison (pour la plupart avec des modèles différents de ceux testés avec l'Agglomération),
- En couches lavables, les parents ont légèrement augmenté le nombre de change. De 3 à 4 changes en moyenne par jour,
- Les 3 autres enfants sont repassés en couches jetables pour les raisons suivantes :

- Arrêt des couches lavables car bientôt l'âge de la propreté pour un enfant,

, Démotivation des parents à cause des fuites, du nombre de machines à laver qui a augmenté et le temps de séchage trop long des couches de nuit et des TE1.

- A l'issue du test, la crèche a décidé d'accepter les enfants changés en lavables sur le temps de garde.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Etapes clés :

- Rencontre avec la crèche et présentation de l'association en mars 2014,
- Définition du contenu de l'opération et rédaction du cahier des charges pour la prestation d'accompagnement en avril 2014,
- Signature de la convention avec l'association et recensement des parents intéressés en mai 2014,
- Présentation de l'opération aux parents et au personnel de crèche sur juin 2014,
- Enquête sur les pratiques et la typologie des foyers et choix des modèles de couches lavables sur juillet / août 2014,
- Pesée des couches jetables par les parents et la crèche sur le mois de septembre 2014,
- Formation et démarrage du test couches lavables en octobre 2014.

Année principale de réalisation:

2014

Moyens humains :

L'opération a mobilisé la chargé de prévention (écriture du cahier des charges, convention, présentation de l'action, tableaux de données, suivi prestation d'accompagnement, relationnel parents testeurs et crèche, présence aux réunions,...) environ 20% de son temps sur la période de mars 2014 à mars 2015,

Le directeur de crèche a informé l'ensemble des parents de la crèche de l'opération à venir, assisté

aux réunions, fait le bilan des tableaux de pesée,

Une puéricultrice a été désignée référente auprès de ses collègues.

L'accompagnement de l'association Parent Simplement était destiné à :

- Choisir les modèles de couches lavables en fonction du type de foyer testeur (emploi du temps, type de chauffage...), de l'âge et de la morphologie de l'enfant (sexe, sujet aux irritations, allergies ?...),
- Former le personnel et les parents à l'utilisation des couches lavables choisies,
- Accompagner le personnel de crèche en salle de change tant au niveau organisationnel que dans le mode de fonctionnement des couches,
- Vérifier le bon déroulement du test chez les parents en procédant à des appels téléphoniques + une visite à domicile si besoin,
- Etre à l'écoute aussi bien du personnel de crèche que des parents en cas de difficulté et trouver les explications et solutions adaptées à chaque problème rencontré (fuites, rougeurs...).

Moyens financiers :

1/ Prestations d'accompagnement de l'association : 2322€ pour :

- 1 réunion avec le directeur de crèche,
- 2 réunions d'information à destination des parents et du personnel,
- recherche et test des couches et consommables correspondants au profil des parents testeurs et aux besoins de la crèche,
- La formation initiale des parents à l'utilisation des couches lavables,
- La formation et l'accompagnement du personnel de crèche à raison de 3 x ¼ de journée,
- La réalisation de 2 « gazettes de la couche lavable » envoyées par mail,
- Des appels téléphoniques pour vérifier le bon déroulement du test auprès des parents,

2/ Achat de 5 kits de couches lavables + accessoires (sacs de transport étanches, voiles jetables) : 2609€

Total : 4931€

Partenaires mobilisés :

- Crèche Cascadine de Louviers
- Association Parent Simplement
- Bébé planète
- Parents des enfants gardés à Cascadine

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Le problème rencontré par le mode de fonctionnement choisi relève du fait que la crèche n'a pas la main sur les conditions d'entretien des couches ce qui les a rendu tributaires des erreurs de pratiques effectuées par certains parents (utilisation de Mytosil, sèche linge...).

Si la crèche a la possibilité d'acquérir ses propres couches et de gérer le nettoyage et le séchage, il sera plus aisé d'obtenir des résultats menant à la pérennisation des couches lavables plutôt qu'en utilisant des couches apportées par les parents.

Difficultés rencontrées :

La possibilité d'utiliser différents modèles, matières et marques de couches lavables avait pour but de permettre aux parents de connaître les différents types de changes existants et ainsi de savoir plus précisément quel modèle leur conviendrait le mieux en cas de pérennisation du geste.

Recommandations éventuelles:

Rétrospective sur le choix des couches :

Le fait d'intégrer des nourrissons dans le test a contraint l'animatrice de Parent Simplement à choisir des modèles de couches qui se sont vite avérés trop petit. En effet, certaines couches, telle que les TE1 sont difficilement adaptables chez un bébé de moins de 5 à 6 kg. A contrario, pour les bébés un peu potelés, les modèles de couches devant pourtant aller jusqu'à 8/10 kg se sont avérés trop justes avant même d'atteindre le poids de 7 kg et ont occasionné de nombreuses fuites.

Parmi la multitude de couches lavables présentes sur le marché, il est bien difficile d'arrêter son choix sur un modèle ou une marque dès le départ. Voulant bien faire, l'Agglomération Seine Eure avait souhaité préciser dans son cahier des charges que les couches qui serviraient au test devaient prioritairement provenir d'une fabrication française ou à défaut, européenne. Ce choix s'est malheureusement révélé assez contraignant et a, de facto, éliminé du test des modèles de couches connues pour être plus pratiques et fiables.

Retour sur les pratiques des parents :

Il est important de rappeler régulièrement les consignes de départ quant à la non-utilisation de crèmes anti-rougeurs telles que les produits Mytosil ou Bepanthène qui encrassent les couches et de ce fait ont occasionné des fuites.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.